

Colloque du CHATEFP

18 et 19 mai 2015 à 9h30, salle Pierre Laroque, 14 avenue Duquesne, Paris 7^{ème}. Le CHATEFP organise un colloque international sur le thème : **Les mains-d'œuvre en France durant la Première Guerre mondiale.**

Régulations, territoires, recompositions

Programme :

http://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere/149/le-comite-d-histoire/430/actualites-ducomite_18226.html?var_mode=calcul

Inscriptions : comite.histoire@travail.gouv.fr

OUVRAGES SIGNALÉS

Sous la direction de Raphaël Eckert et Jeanne –Marie Tufféry – Andrieu, Le travail en prison. Mise en perspective d'une problématique contemporaine. Presses universitaires de Strasbourg, 2015

Depuis plusieurs années, le travail en prison se trouve au centre de l'actualité juridique. Le présent ouvrage rédigé par des spécialistes internationaux a pour ambition de proposer une large mise en perspective de la question dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire. Le travail en prison y est étudié au prisme de l'histoire du droit, du droit contemporain, (droit pénal, droit du travail, droit commercial) et de la sociologie historique. L'analyse se déroule en trois temps : l'étude des fondements historiques du régime juridique du travail carcéral ; la comparaison dans l'espace et le temps, de l'évolution du travail des détenus aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ; l'interprétation actuelle donnée par la jurisprudence et la doctrine des relations de travail des personnes incarcérées, aussi bien au niveau interne qu'international.

Claude Latta, Gérard Gäcon, Les Républicains & La Guerre de 1870-1871, Jacques André Editeur, 2014

Malgré les efforts de Gambetta, malgré le courage des soldats, la guerre de 1870-1871 provoque l'effondrement de la France.

Ce drame national est considéré ici au prisme de l'histoire du mouvement républicain et du mouvement ouvrier : tous deux en 1870 se rejoignent pour défendre « la patrie en danger ». Les différentes communications portant sur

DOCUMENTS : REGARD SUR LE PASSÉ

L'ouvrière parisienne pendant la guerre,

Par Marcel Cachin, député de la Seine

Le Petit Parisien, 14/01/1915

Nous sommes entrés dans le sixième mois de cette guerre terrible, et chacun se plaît à saluer l'admirable attitude du peuple de Paris dont la ferme espérance ne s'est pas un instant démentie. On ne saurait citer, pendant ces cent cinquante journées tragiques, un écart, une faute de tenue, un mouvement de lassitude ou d'humeur. On a épuisé le répertoire des éloges pour nos troupes. Mais la femme parisienne restée au foyer mérite, elle aussi, qu'on rende justice à sa résignation grave qu'elle oppose au destin ; on doit saluer sa dignité parfaite et la grandeur de son abnégation. Il n'y a pas une maison, dans nos faubourgs ouvriers, qui, dans les premiers jours d'août, n'ait vu partir pour l'Est, enthousiaste et résolu, quelque défenseur du sol envahi. Un idéalisme ardent, que sollicitaient et passionnaient d'autres problèmes, a jeté les ouvriers parisiens fiévreux dans la mêlée, à la tête de leurs camarades, aux postes les plus risqués. En Belgique, de Grand-Couronne à Nancy, à Arras, en Argonne, ils ont partout été les premiers et les plus héroïques. Quel chapitre d'histoire on écrirait avec les fragments de lettres parvenus dans nos humbles foyers ! Quel hommage, dans ces papiers, sans style, à la vigueur, au caractère chevaleresque de notre nation ! Mais la femme, la compagne de nos combattants, a montré les mêmes vertus françaises. Elle avait accompagné le cher partant à la gare de l'Est, en étouffant son émotion, au moment où le train disparaissait dans sa fumée. Avec une tristesse mêlée de fierté elle a regagné le petit logis devenu si vide, et depuis elle a attendu avec une patience pleine de ferveur et d'espérance. Que d'événements depuis et que d'angoissantes pensées ! Au début de septembre, on annonce que les Prussiens sont à nos portes, qu'ils menacent la ville, qu'ils vont entrer. La souillure lui en fut heureusement épargné mais quel spectacle réconfortant que celui de Paris à ce moment tragique ! Au premier instant, une stupeur ! mais aussitôt on se ressaisit d'un courage tranquille et simple et on attend, avec un espoir tenace et une confiance inébranlable, la victoire de la Marne. Après, ce furent les furieux assauts d'un ennemi frénétique, l'épuisante guerre des tranchées en cet hiver humide, le piétinement stoïque dans l'eau et dans la boue. Avec quel cœur on envoya d'ici, en rognant sur son nécessaire, en se privant joyeusement, les lainages, les paquets, les tricots, les douceurs et que de sacrifices touchants s'imposèrent les enfants eux-mêmes ! Puis sont venus pour quelques-unes, les deuils, les douleurs, les nouvelles mauvaises. Déjà, hélas !, le représentant officiel du maire a souvent monté les étages de nos maisons pour annoncer avec ménagement les choses fatales. C'est une jeune mère qui reste veuve avec ses enfants ; c'est une femme âgée qui apprend la mort du jeune fils de vingt ans qui était son soutien. C'est l'écroulement du bonheur intime. Mais, dans cette douleur infinie, que de beauté courageuse ! On pleure l'être aimé qui était l'espoir, l'orgueil et l'appui, qui était l'amour et la joie. Mais on reprend l'espérance de vivre ; on est comme transporté par la fierté immense du sacrifice fait à la Nation, à l'Idée, à l'Avenir. Car chacun sent confusément que la période que nous vivons pèsera à tout jamais d'un poids exceptionnel dans l'histoire des hommes ; et, jusqu'à la plus humble, chacune comprend que l'intérêt public dépasse de haut, à cette

l'attitude du parti républicain face à la guerre, et sur ses personnalités émergentes : Gambetta ; Nadaud ; Jousserandot ; Garibaldi ; sans oublier les républicains stéphanois et les soldats de la Garde nationale. L'étude de Marc Vuilleumier consacrée à l'Internationale montre la complexité des attitudes des dirigeants du mouvement ouvrier international. A travers ces destins d'hommes dans la guerre, des éclairages nouveaux apparaissent.

On retrouve ainsi Benoît Malon, l'un des jeunes responsables de l'Internationale à Paris, dénonçant d'abord la guerre depuis sa prison puis, libéré le 4 septembre 1870, se ralliant à la politique de « la patrie en danger ». Et sa compagne, la romancière André Léo, qui écrit dans le *Siècle* : la voix d'une femme dans le tumulte du début de la guerre.

L'histoire trouve également ses prolongements dans la littérature : poètes et romanciers expriment une vérité magnifiée par l'écriture. Au moment où la France commence le Centenaire de 1914, les interrogations auxquelles durent faire face les républicains de 1870 prennent tout leur sens. Comment, pour l'Internationale ouvrière, concilier attachement à la paix et volonté de défendre le territoire de la patrie.

Danièle Fraboulet, Clotilde Druelle-Korn et Pierre Vernus, Les organisations patronales et la sphère publique. Europe XIX^e et XX^e siècles, 2013

Cet ouvrage présente les résultats de la seconde étape du programme de recherche international sur les organisations patronales en Europe aux XIX^e et XX^e siècles. Il regroupe des chercheurs européens de disciplines différentes qui, lors de leur première rencontre publiée dans cette même collection en 2012, s'étaient intéressés à la genèse et aux formes adoptées par ces organisations. Dans les textes rassemblés ici, les auteurs ont examiné les voies et les moyens d'action des organisations patronales dans la sphère publique. L'étude porte ainsi d'une part sur leurs pratiques à l'égard des principaux acteurs de l'espace public (parlementaires, journaux, institutions diverses), d'autre part sur leurs actions en tant qu'acteurs publics (ce qu'elles sont du fait de la loi, de leur représentativité, etc.), et sur les formes que prennent ces actions (campagnes d'opinion pour leur propre compte ou autres).

L'exploration de nouvelles thématiques se poursuivra dans les années à venir : dans un premier temps sur les formes et la nature des rapports tissés avec les autres organisations, et enfin pour clore le programme, sur le rôle et les modalités d'intervention des structures patronales dans le domaine de la régulation économique.

Michel Debout, Le traumatisme du chômage. Alerte sur la santé de cinq millions de personnes, Les Editions de l'Atelier, 2015

Ce livre met un nom sur ce que vivent cinq millions de personnes en France. Etre licencié et quitter des collègues, ne pas parvenir à retrouver

heure, sa destinée propre.

Allocations, secours

Paris a dû sa tranquillité, son calme sublime et grandiose à la force d'âme, au stoïcisme des femmes de son peuple jusqu'aux plus déshérités. C'est à la richesse de cœur des Françaises qu'il convient de rendre ce juste hommage. Ceci dit, convenons aussi que de toutes part on a travaillé à écarter d'elles les causes de misère les plus immédiates, les plus pénibles. Il y fallait pourvoir dès les premiers jours et il y eut sans doute des fautes, des lacunes, des défaillances. La presse les a signalés sans trop d'amertume, évitant, en ces temps de malheurs publics, un certain ton de polémique qui eut été indécent. Ainsi, on a pu se plaindre que le service des allocations aux femmes de mobilisés avait été, en certaines régions de la France, sujet à critiques. Avouons qu'à Paris il y fut procédé d'un esprit libéral et généreux et qu'on continue de réparer chaque jour les erreurs du début. De même pour les secours de chômage, qui furent organisés avec la large bienveillance qui a toujours été l'honneur de la municipalité parisienne. Ajoutons que, malgré bien des tâtonnements et des imperfections, la vie matérielle a été assurée sans trop de mécomptes. En fait, en ce mois de janvier, au cœur de l'hiver, après vingt-deux semaines de guerre, on peut vivre à Paris à peu près au même compte que l'an dernier. Sans qu'aucune mesure exceptionnelle ait été prise, les Halles sont abondamment pourvues, le pain est à un prix normal ; les légumes frais, le lait, le beurre, les œufs, le vin, la charcuterie sont abondants et d'un prix abordable : ils ont même, nous dit-on, tendance à la baisse. Il est vivement regrettable que nous soyons obligés de faire une exception pour le charbon et la coke. Mais on connaît maintenant les raisons de cette cherté du combustible ; elle provient de l'insuffisance de ses arrivages en France. Et puisqu'on le sait, le gouvernement va s'efforcer de parer au danger. Reste la grave question du loyer. Pour les mobilisés, pour les petits logements au-dessous de 1000 francs, elle est résolue de façon satisfaisante. Et pour les autres, les juges de paix chargés de résoudre le redoutable problème le feront, sans nul doute au mieux des intérêts de la paix publique.

Le prix de la vie économique

Il se produit en ce moment un commencement de reprise de la vie économique. On le voit à l'activité de la rue qui devient plus intense. On travaille un peu plus dans certaines professions, surtout masculines. Malheureusement, les travaux de femmes sont encore, malgré les précautions prises, rares et mal payés. Il arrive, par exemple, que les femmes qui exécutent au profil de tiers, les commandes de l'armée reçoivent, au bout de dix heures de travail, une somme inférieure à l'allocation de chômage. Ce n'est pas juste et ce n'est pas moral. Et puis, nos palais de la mode restent fermés, c'est le chômage qui se prolongent pour nos couturières, nos modistes, nos brodeuses, nos dentellières, pour tout ce monde d'artistes délicats que l'on trouve dans chaque famille de prolétaires parisiens. Notre petit commerce connaît, lui aussi, une crise fort rude : beaucoup de boutiques sont fermées, et les femmes des commerçants mobilisés se résolvent dans leur gêne présente, et quoi qu'il leur en coûte, à demander, comme les autres, le bénéfice des allocations de l'Etat. Les mille formes inépuisables de la solidarité publique et privée ont aidé à passer ces moments pénibles. On a créé des œuvres qui n'ont pas cessé un jour de fonctionner sans lasser les bonnes volontés presque toujours féminines qui les avaient suscitées. C'est par centaine de mille que l'on a distribués les repas et les soupes populaires ; c'est partout que l'on a multiplié les vestiaires, les refuges, les aides aux pauvres errants des régions envahies. On peut dire que si beaucoup de nos concitoyens sont dans un état de gêne notoire ou caché, nul ne pourra se plaindre d'être tombé dans la détresse totale. C'est cela qui aide à supporter les tristesses de l'heure présente. C'est cela qui explique l'admirable état moral de notre grande ville ; en même temps que chacun, l'homme au combat, la femme au foyer sont convaincus que de la convulsion sanglante d'aujourd'hui sortira demain une civilisation plus dense et meilleure. Honneur à la femme du peuple parisienne qui aura largement contribué,

un nouvel emploi, ne plus arriver à payer son loyer...

Médecin, Michel Debout décrit avec précision les effets psychiques et physiques du licenciement et du chômage. Sous de multiples aspects, la souffrance vécue par beaucoup de chômeurs est incommunicable. Elle engendre ainsi des dégâts multiples : repli sur soi, problèmes conjugaux, sentiment de précarité, addictions, impossibilité d'envisager le futur et, parfois... suicide.

En identifiant ces différents symptômes et leur enchaînement, Michel Debout met le doigt sur le gâchis humain provoqué par la mise à l'écart de près d'un actif sur dix. Il formule des propositions pour que ce traumatisme du chômage soit enfin pris en compte dans les politiques de santé.

Anne –Lise Sérazin, Vies de travail en Loire-Atlantique au XXe siècle. Traversées du siècle, L'Harmattan, 2011.

Une génération d'hommes et de femmes – enfants de la Victoire d'une première guerre, car ils sont nés en 1919- arrive à la retraite en 1984.

Ligériens et Ligériennes, tous résident alors en Loire-Atlantique. Du travail attentif et minutieux réalisés par les techniciens de la CRAM, organisme de la Sécurité sociale, pour reconstituer les carrières en vue de la retraite, l'auteure trouve une source originale. Pour porter d'abord un regard de sociologue dans le cadre d'une recherche universitaire et pour offrir aujourd'hui, près de vingt ans après, un regard devenu d'histoire sociale sur la traversée du 20^e siècle par ce flux humain. Apparaissent alors : les mouvements de la vie et les vies en mouvement sur cinquante ans de travail. Des vies laborieuses, rythmées par les grands mouvements du capital, de la vie politique, des luttes sociales ; rythmées aussi par les aléas de la vie et de la biographie.... *En ce livre de regards*, l'auteure suit ces mouvements, croisant les conjonctures, les devenirs professionnels et les états de vie sur cette longue traversée. A ces figures humaines du cœur au travail, ce travail rend l'hommage du cœur.

Yves Poirmeur, Les partis politiques. Du XIXe au XXe siècle en France, 2014, LGDJ, Lextenso éditions

Jouant un rôle essentiel dans la structuration et le fonctionnement du système politique, les partis français sont à bien des égards atypiques et énigmatiques. En raison de leur apparition tardive, de l'organisation labile et de la faiblesse du nombre d'adhérents de la plupart d'entre eux, mais aussi de la variété des formes qu'ils prennent, de la diversité des mécanismes de fonctionnement qu'ils adoptent et du militantisme qu'ils suscitent, ils s'écartent des typologies des formes partisanes et des théories de leur succession avancées par la science politique comparée. Partant de l'idée de M. Weber selon laquelle *les partis ont pour but de*

par son admirable attitude présente, à cette victoire de l'humanité.

Le salaire des ouvrières à domicile
Journal des débats n°114, 24 avril 1915

Le Sénat a voté hier, "en première délibération, le projet de loi déjà adopté par la Chambre et soumettant à certaines règles la fixation du salaire minimum dû aux ouvrières qui exécutent chez elles des travaux « rentrant dans l'industrie du vêtement". C'est un projet assez compliqué. Sa disposition essentielle est celle d'après laquelle les prix de façon applicables au travail à domicile de ces ouvrières doivent être tels qu'ils permettent à une femme d'habileté moyenne de gagner en dix heures un salaire égal à celui que reçoivent habituellement, dans la région, les ouvrières travaillant en atelier. Ce salaire normal, appliqué par assimilation au travail fait à domicile, sera établi par les Conseils du travail quand il en existe ou, à leur défaut, par des « Comités de salaires » dont le projet de loi indique la composition. Les contraventions commises par les patrons sont punies d'amendes qui peuvent, dans certains cas d'infractions multiples et répétées, aller jusqu'à 3,000 francs. Les divers articles du projet ont été adoptés sans un seul amendement et sans débat, quoique le sujet en fût très important. C'est à peine si, dans la discussion générale, un sénateur, partisan d'ailleurs du projet, a fait observer en passant qu'il s'agissait, en principe, d'une innovation très grave puisqu'on allait pour la première fois faire fixer par la loi un minimum de salaire applicable à l'industrie privée. Il est vrai que le sort des pauvres femmes condamnées à travailler de leurs mains pour autrui dans leur propre domicile est un sort lamentable. Il est vrai qu'elles sont réduites à se contenter de salaires misérables, par suite de la concurrence que leur font les ouvrières placées dans les mêmes conditions qu'elles et aussi par celle des femmes un peu moins malheureuses qui ne cherchent dans le travail de leurs mains qu'un léger supplément de ressources, et non leur seul gagne-pain. D'excellents livres, pleins de navrantes statistiques, ont été écrits par des hommes de talent et de cœur sur l'exploitation dont sont trop souvent victimes les ouvrières à domicile, sur les exactions des intermédiaires qui leur fournissent le travail et sur la rémunération dérisoire de leur écrasante besogne. Toutes ces plaintes ne sont que trop fondées, malheureusement. Mais nous sommes de ceux qui ne voient jamais sans inquiétude et sans répugnance l'Etat et ses fonctionnaires intervenir dans les questions de salaire, même pour réprimer des abus incontestables, et nous regrettons qu'il ne se soit pas élevé au Luxembourg une seule voix pour formuler des réserves sur le principe même du projet. Par contre, on ne peut qu'approuver les observations qui ont été faites par quelques sénateurs, et notamment par M. Herriot, sur la nécessité qu'il y aurait de veiller strictement à ce que les commandes d'objets d'habillement destinés à l'armée ne soient données qu'à des personnes possédant la compétence et l'expérience nécessaires pour s'en acquitter elles-mêmes et ne repassent pas de main en main en subissant, au cours de chacune de ces transmissions, des prélèvements dont les ouvrières chargées d'exécuter le travail finissent naturellement par être les victimes. M. le ministre du travail a fait, sur ce point, en son nom et en celui de son collègue de la guerre, d'excellentes promesses. Il a rappelé qu'aux termes des règlements en vigueur les entrepreneurs n'ont ni le droit d'abaisser à leur gré les salaires, ni celui de céder leurs marchés à des sous-traitants, sauf avec l'autorisation de l'administration. Mais les décrets, les règlements, les circulaires et même la bonne volonté des ministres ne suffisent pas toujours, et on a très bien fait d'appeler l'attention du gouvernement sur des abus qui peuvent être réprimés dès à présent sans qu'il soit besoin pour cela de nouvelles lois.

Les Travaux agricoles
Journal des débats n°121, 1^{er} mai 1915

Un de nos abonnés, notaire dans un chef-lieu de canton du centre et propriétaire de biens ruraux, nous écrit pour nous présenter de très judicieuses réflexions sur la question si pressante et si importante des

procurer à leur chef le pouvoir et à leurs militants - des chances idéales et matérielles- de poursuivre des buts objectifs, croisée avec celle de J. Schumpeter qui les envisage comme des entreprises en compétition pour la direction politique opérant sur les votes des électeurs, cet ouvrage montre qu'ils sont moins étranges qu'il n'y paraît. En retraçant l'histoire des propriétés des marchés politiques sur lesquels ils sont en concurrence et celles des opérateurs politiques, il s'attache à dégager les logiques de construction et de déconstruction des entreprises partisanes, à rendre compte de la diversité de leurs formes organisationnelles et à comprendre les propriétés des systèmes de partis qu'elles constituent. Après avoir étudié la genèse et la structuration des partis et du système des partis sous la IIIe et Ive Républiques, il examine les restructurations intervenues sous la Ve République, liées à l'adoption de nouvelles règles du jeu politique, aux changements des comportements du personnel politique et des électeurs, et à l'introduction d'un mécanisme de financement public qui a modifié leur condition économique.

A LIRE DANS LES REVUES

La Semaine juridique, 9 mars 2015

Dossier : De la responsabilité à la responsabilisation des fonctionnaires

Merci de nous faire part de vos suggestions. Vous pouvez également nous transmettre des documents.

Contacts :

Cheikh Lo
Secrétaire général
tél : 01 44 38 35 39 – courriel :
[*cheikh.lo@travail.gouv.fr*](mailto:cheikh.lo@travail.gouv.fr)

directeur de la publication :

Pour en savoir plus:
[*http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/espaces,770/travail,771/institutionnel,799/le-ministere,808/le-ministere,149/le-comite-d-histoire,430/*](http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/espaces,770/travail,771/institutionnel,799/le-ministere,808/le-ministere,149/le-comite-d-histoire,430/)

Paco. intranet : rubrique "Les ministères sociaux CHATEFP »

Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
39-43, quai André Citroën
75739 Paris cedex 15
tél : 01 44 38 35 48

travaux agricoles. On s'en est occupé très activement, et l'on s'en occupe encore au ministère de l'agriculture et au ministère de la guerre. Nous avons, à la suite d'une lettre d'un de nos abonnés, publiée hier, indiqué une nouvelle solution, qui n'exclut pas, bien qu'elle permette de les réduire, les congés possibles à donner aux cultivateurs des classes les plus anciennes.

Il s'agit de l'emploi des prisonniers de guerre. Notre correspondant fait remarquer, avec raison, qu'il ne suffit pas de s'occuper seulement de la rentrée des foins. Dans sa région, les ensemencements de pommes de terre ne sont pas complètement faits et il faut préparer les terres, les labourer pour les emblavures de l'automne. Il cite plusieurs faits de la pénurie de la main-d'œuvre qui ne sont pas malheureusement spéciaux à sa région. Des métayers mobilisés donnent congé pour novembre prochain au propriétaire qui, lui-même, est aussi mobilisé. Les femmes seules sont restées à la métairie et la main-d'œuvre très rare, presque introuvable, est lorsqu'on en trouve très chère. Ce sont de petits propriétaires non mobilisés qui ont déjà du travail chez eux sur leurs propres biens.

La petite culture quoique très éprouvée l'est cependant moins encore que celles des moyennes exploitations isolées. Là, le métayer ou le fermier ne peuvent se procurer l'aide de voisins, et, s'ils sont mobilisés, il y a presque impossibilité à faire exécuter les travaux les plus urgents. Notre correspondant insiste sur le besoin d'adopter la solution non exclusive des autres et qui consiste à donner des congés aux chefs d'exploitation appartenant à la territoriale. C'est un vœu qu'il faut, à notre avis, essayer de concilier, dans la mesure possible, avec les nécessités de la défense nationale.

Le 1^{er} mai.

Journal des débats, n°122, 2 mai 1915

La plupart des Syndicats avaient laissé à leurs membres toute liberté d'action en ce qui concerne le chômage du 1er mai, et, à la Bourse du Travail, on n'avait organisé que le pointage des cartes confédérales pour les Syndicats de la maçonnerie, des briqueteurs, des charpentiers, des peintres en bâtiment. De plus, une réunion avait été organisée, pour le principe, rue Grange-aux-Belles. Mais la réunion la plus importante de la journée fut de beaucoup celle qui se tint, le soir, dans cette même grande salle de la Maison des Syndicats, sous la présidence de M. Le Guéry, des diamantaires, assisté de MM. Saint-Venant, conseiller général du Nord, et Tesson, de Valenciennes. Nombre de travailleurs, appartenant à des groupements des départements envahis, étaient venus se joindre à leurs camarades parisiens. Voici les principaux passages de l'ordre du jour assez curieux qui a été voté en fin de séance. Les travailleurs parisiens affirment en ce jour de manifestation ouvrière mondiale leur inébranlable attachement à l'internationale prolétarienne. La guerre actuelle, qui leur fut imposée par une caste avide de conquêtes et de domination, malgré tous leurs efforts pacifiques, ne leur fait rien abandonner de leur espoir de fraternité humaine et de leur idéal de transformation sociale.

Cette guerre doit être la dernière des guerres, pour cela elle doit avoir pour aboutissants:

- 1° L'inviolabilité de l'indépendance des peuples;
- 2° La suppression de toute diplomatie secrète
- 3° La limitation des armements qui doit préparer le désarmement général
- 4° L'application de l'arbitrage obligatoire pour tous les conflits entre nations.

Les travailleurs parisiens expriment l'espoir que cette guerre voie bientôt sa fin, que dans la paix triomphe le droit contre la force brutale, afin que les peuples réconciliés, unis à jamais dans la Fédération des Etats-Unis du monde, puissent dans une internationale de fait et d'idées, reprendre leur marche en avant dans le sens d'une évolution pacifique et humaine.

En province il n'y a eu ni manifestation ni chômage.

comite.histoire@travail.gouv.fr



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL